



Territoire infos

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES TERRASSONNAIS
HAUT PÉRIGORD NOIR

N°16 Juillet 2026



Communauté de Communes
**Terrassonnais
Haut Périgord Noir**

Sommaire

- | | | | |
|-------------|---|------------------|--|
| 1 Editorial | 2 CCTHPN :
Bureau, organigramme
& commissions | 3 Budget
2026 | 4 Office de Tourisme Vézère Périgord Noir
France Services |
|-------------|---|------------------|--|

Journal édité à 11 000 exemplaires. **Directeur de la publication** : Dominique Durand, Président
Conception graphique et mise en page : ILÔ Créatif / **Impression** : Seripub / **Crédits photos** : S. de RUS / **Textes** : services de la CCTHPN

Siège de la CCTHPN : 58 av. Jean Jaurès, face à la gare de Terrasson-Lavilledieu
Tél. : 05 53 50 96 10 - www.ccthpn.fr



Editorial

Dominique Durand
Maire de Tourtoirac
Président de la Communauté de communes
Terrassonnais Haut Périgord Noir



Chères habitantes, chers habitants, Mesdames et Messieurs les élus, Chers partenaires,

C'est avec beaucoup d'honneur et d'enthousiasme que j'ai été élu Président de notre Communauté de communes à l'issue des dernières élections municipales et communautaires. Maire de Tourtoirac, je mesure pleinement la confiance qui m'a été accordée par mes collègues élus pour conduire, à leurs côtés, ce nouveau mandat intercommunal.

Je tiens, tout d'abord, à remercier sincèrement l'ensemble des maires et conseillers communautaires pour leur engagement au service de notre territoire. Cette nouvelle mandature s'ouvre dans un esprit de dialogue, de proximité et de coopération entre toutes nos communes membres.

Cette revue intercommunale est l'occasion de vous présenter la nouvelle équipe qui accompagnera le projet communautaire pour les années à venir : les vice-présidents, les commissions thématiques ainsi que l'organisation de notre gouvernance. Une équipe renouvelée, engagée et complémentaire, réunie autour d'une même ambition : poursuivre le développement harmonieux de notre territoire tout en restant à l'écoute des besoins de chaque commune.

Notre intercommunalité a un rôle essentiel : mutualiser nos forces, porter des projets structurants et accompagner les communes dans leurs actions quotidiennes. Ensemble, nous continuerons à agir au service de la population, des entreprises, des associations et de l'attractivité de notre territoire.

Les défis sont nombreux : développement économique, services à la population, transition écologique, aménagement du territoire, soutien à la vie locale ou encore maintien des services de proximité. Pour y répondre, vous pouvez compter sur notre implication et sur un travail collectif fondé sur la concertation et la solidarité.

Ce nouveau mandat sera placé sous le signe de l'action, de l'innovation et de la proximité. Notre volonté est claire : construire des projets utiles, concrets et adaptés aux réalités de nos communes et aux attentes des habitants.

Je forme le vœu que cette nouvelle dynamique intercommunale permette de renforcer encore davantage les liens entre nos communes et de préparer sereinement l'avenir de notre territoire.

Très bonne lecture à toutes et à tous.



Dominique Durand
Président



LE NOUVEAU BUREAU DE LA CCTHPN ÉLU LORS DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DU 09 AVRIL 2026 POUR LA DURÉE DU MANDAT.

L'organisation politique de la CCTHPN se compose d'un Président et de dix Vice-Présidents, auxquels s'ajoutent cinq conseillers pour former un bureau de seize membres. Les seize membres du Bureau ont pour fonction de déterminer, après étude en commissions, les orientations stratégiques de la collectivité afin de définir des propositions au Conseil communautaire.

Le Président : Le rôle du Président est d'impulser la stratégie communautaire et de définir collectivement la feuille de route politique ; en aval, sa mission consiste à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil communautaire.

Les Vice-Présidents : Les dix Vice-présidents reçoivent délégation de fonctions du Président : chacun porte et anime une commission communautaire ou une instance spécifique. Ces commissions thématiques ont pour rôle de définir les actions de développement à mettre en œuvre avant leur présentation au bureau. Des délégations conçues et libellées sous forme d'objectifs, comme de véritables leviers d'action au service d'un territoire de projets et d'une intercommunalité d'action.

LES VICE-PRÉSIDENTS :



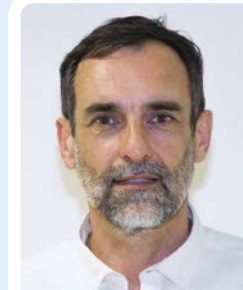
Francine Bourra
Vice-Présidente déléguée
Dynamiques économiques et
Attractivité productive



Roland Mouliner
Vice-Président délégué
Stratégie financière, Coopération
et Transformation publique



Daniel Baril
Vice-Président délégué
Stratégie d'aménagement
durable et habitat



Stéphane Roudier
Vice-Président délégué
Transitions



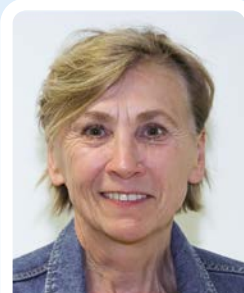
Jean-Jacques Dumontet
Vice-Président délégué
Parcours de vie, Solidarité et
Services u quotidien



Lionel Armaghanian
Vice-Président délégué
Performance des systèmes
d'assainissement



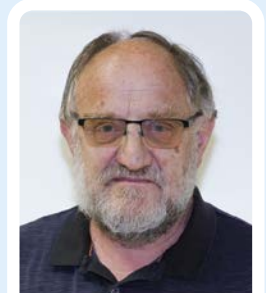
Frédéric Gauthier
Vice-Président délégué
Destination territoriale, Tourisme
et rayonnement territorial



Sylviane Grandchamp
Vice-Présidente déléguée
Mobilités du quotidien, Mobilités
alternatives et Itinérance



Jean-Marie Chanquoi
Vice-Président délégué
Travaux



Claude Sautier
Vice-Président délégué
Communication et
vie associative

LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU :



Stéphane Greffe
Conseiller délégué
Digitalisation et relations usagers,
Espaces France Services



Jean Bousquet
Membre du bureau



Nicolas Djerbi
Membre du bureau



Dominique Duruy
Membre du bureau



Louis-Charles Barnier
Conseiller délégué
Santé territoriale et accès
aux soins de proximité

Certaines compétences de la CCTHPN sont assurées par des structures « satellites » disposant d'une personnalité juridique propre :

• **Le C.I.A.S.T. (Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonnais)** dont l'organe exécutif est son Conseil d'administration : celui-ci étant présidé par le Président de la CCTHPN. Il comporte, en outre, huit membres élus communautaires ainsi que huit membres qualifiés nommés par le Président.

• **L'Office de Tourisme communautaire** est structuré sous forme d'EPIC avec pour organe exécutif un Conseil de direction dont la composition a été fixée par délibération avec un collège d'élus et un collège de socioprofessionnels.

Des commissions repensées autour de l'action et des projets du territoire

Afin de mieux répondre aux enjeux du territoire et de renforcer l'efficacité de l'action intercommunale, la Communauté de communes a fait évoluer l'organisation de ses commissions thématiques.

Leur particularité ? Des intitulés construits autour d'objectifs et de finalités concrètes, reflétant pleinement les compétences et les missions portées par l'intercommunalité. Cette approche traduit une volonté claire : placer l'action, les projets et les résultats au cœur du fonctionnement communautaire. Véritables espaces de réflexion, de proposition et de suivi des politiques publiques, les commissions réunissent des élus mobilisés autour des grands enjeux du quotidien et de l'avenir du territoire.

 **Dynamiques économiques et attractivité productive :** Cette commission travaille au développement économique du territoire : soutien aux entreprises, accompagnement des activités locales, accueil de nouvelles initiatives et valorisation de l'attractivité économique de la communauté de communes.



Stratégie financière, coopération et transformation publique : Elle pilote les grandes orientations financières de l'intercommunalité tout en accompagnant les évolutions de l'action publique, les coopérations entre collectivités et la modernisation des services au bénéfice des habitants.



Stratégie d'aménagement durable et habitat : Cette commission intervient sur les questions d'urbanisme, d'équilibre territorial, de logement et de qualité du cadre de vie, avec une attention particulière portée au développement durable et à l'adaptation du territoire aux enjeux de demain.



Transitions : Consacrée aux transitions écologiques, énergétiques et environnementales, cette commission accompagne les politiques locales en faveur de la sobriété, de la préservation des ressources et de l'adaptation au changement climatique.



Performance des systèmes d'assainissement : Cette commission veille à la qualité, à la modernisation et à la performance des équipements et services d'assainissement,

essentiels à la protection de l'environnement et à la qualité de vie des habitants.



Mobilités du quotidien, mobilités alternatives et itinérance : Elle porte les réflexions et actions liées aux déplacements : amélioration des mobilités du quotidien, développement des modes alternatifs, mobilités douces et valorisation des itinéraires sur le territoire.



Travaux : Cette commission assure le suivi des opérations de travaux et des investissements communautaires, afin de garantir l'entretien, l'amélioration et le développement des équipements et infrastructures intercommunales.



Communication et vie associative : Elle valorise les actions de l'intercommunalité, favorise l'information des habitants et accompagne la dynamique associative locale, véritable richesse du territoire et facteur de lien social.

À travers cette nouvelle organisation, la Communauté de communes affirme sa volonté de conduire une intercommunalité de projets, tournée vers l'action concrète, la proximité et l'efficacité au service du territoire et de ses habitants.



Budget 2026 : un cap solide pour un territoire qui avance.

Une ambition claire : consolider et agir

Présenté au conseil communautaire le 2 mars 2026, le budget de la Communauté de communes traduit une volonté forte : poursuivre le développement du territoire tout en maintenant une gestion financière rigoureuse. Ce budget s'inscrit dans la continuité du projet de territoire porté par l'intercommunalité et repose sur **trois priorités** :

- **accueillir** de nouvelles populations dans de bonnes conditions,
 - **renforcer** les services existants,
 - **accompagner** les communes dans leurs projets, avec une enveloppe dédiée de 200 000 € pour leurs investissements.
- Cette stratégie repose sur une gestion prudente et responsable, avec un objectif central : préserver la capacité d'investissement tout en limitant le recours à l'emprunt.

Un budget global structuré

Le budget intercommunal se compose de plusieurs budgets distincts, permettant une gestion claire de chaque compétence : un **budget principal de 13,449 M€**, qui finance les grandes politiques publiques et des **budgets annexes, représentant près de 30 M€**, consacrés notamment aux zones d'activités, à l'assainissement et à la gestion des déchets. Cette organisation garantit une gestion transparente et lisible des actions menées par la communauté de communes.

Une fiscalité stable

Pour 2026, la collectivité fait le choix de la stabilité :

- **pas d'augmentation des taux d'imposition pour les habitants,**
- **une pression fiscale maîtrisée.**

Cette stabilité constitue un engagement fort dans un contexte économique contraint.

Une épargne nette solide

L'un des indicateurs clés de la santé financière d'une collectivité est son épargne nette.

Elle correspond aux ressources réellement disponibles une fois les dépenses de fonctionnement payées, et les remboursements d'emprunts effectués. Pour 2026, la Communauté de communes maintient une **épargne nette solide**, avec **2,65 millions d'euros d'autofinancement**, au budget principal permettant de financer les projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.

Une vision à long terme

Le budget 2026 s'inscrit dans une **stratégie globale et durable**.

Les grandes orientations restent les suivantes :

- **accompagner** la croissance du territoire,
- **maintenir** un haut niveau de service,
- **anticiper** les besoins futurs,
- **préserver** l'équilibre financier.

La collectivité parvient ainsi à concilier plusieurs **objectifs essentiels** :

- **investir** sans s'endetter davantage,
- **maintenir** les services publics,
- **garantir** une fiscalité stable.

Un équilibre exigeant mais essentiel pour l'avenir du territoire.



Paroles de technicien

Nicolas Arhel
Directeur Général
des Services

Depuis plusieurs années, la collectivité a engagé un travail de fond sur ses équilibres budgétaires.

Cette gestion rigoureuse porte aujourd'hui ses fruits. Elle permet de dégager une épargne nette solide, véritable pilier de notre stratégie financière.

Cette épargne, construite dans la durée, est d'autant plus essentielle dans un contexte marqué par la réduction progressive des dotations de l'État. Face à cette contrainte extérieure, la collectivité a fait le choix de l'anticipation et de la responsabilité, en consolidant ses marges de manœuvre année après année.

Cette épargne est aujourd'hui un levier stratégique : elle garantit notre capacité à investir sans dépendre excessivement de l'emprunt, tout en préservant notre autonomie financière et notre capacité à faire face aux aléas.

Si la rigueur financière est indispensable, elle n'a de sens que si elle permet d'agir. Le budget 2026 traduit précisément cette ambition : transformer notre solidité financière en projets utiles pour le territoire et ses habitants.

L'année 2026 marque une montée en puissance de l'investissement. Au budget principal, il atteint 3,33 M€, 3,2 M€ pour l'assainissement et 2,4 M€ pour le développement économique.

Au-delà des chiffres, le budget 2026 porte une vision. Celle d'un territoire qui avance avec méthode, qui investit sans se fragiliser, et qui place l'intérêt des habitants au cœur de ses décisions.

C'est cette capacité à conjuguer prudence et ambition, dans un contexte de ressources contraintes, qui constitue aujourd'hui notre force. Et c'est elle qui nous permettra de continuer à construire, collectivement, un territoire dynamique, équilibré et durable.



À RETENIR

- **43,15 millions d'euros** mobilisés au service du territoire
- une **épargne nette solide** garantissant l'autonomie financière
- **aucun nouvel emprunt** sur le budget principal
- des **investissements utiles et maîtrisés**
- des **services publics** pleinement assurés

Focus sur certaines actions inscrites au budget



Les aides à l'habitat - Programme France Rénov'

Objectif : Accompagner les habitants dans la rénovation de leur logement et améliorer la performance énergétique du parc immobilier.

Finalités :

- **aider** financièrement les ménages dans leurs travaux
- **lutter** contre les logements énergivores
- **améliorer** le confort des habitations
- **soutenir** le pouvoir d'achat grâce aux économies d'énergie

Enjeu financier : La Communauté de communes consacre 250 000 € par an pour soutenir les ménages dans leurs projets de rénovation.

Urbanisme - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Objectif : Construire une vision cohérente et partagée de l'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale.

Finalités :

- **définir** les règles de construction pour les années à venir
- **organiser** un développement urbain équilibré
- **préserver** les espaces agricoles et naturels
- **anticiper** les besoins (logements, équipements et mobilités)

Enjeu financier :

- 145 000 € consacrés aux études en 2026
- Objectif : finalisation du PLUi à l'horizon 2028



**BUDGET
2026**

**Des projets
concrets pour
un territoire
en mouvement**

Une programmation d'investissement en progression

Budget principal

2026 : 3 333 030 €

Budgets annexes

Assainissement : 3,2 M € / ZAE : 2,4 M €

Cette évolution confirme une dynamique claire : investir davantage tout en conservant une trajectoire financière maîtrisée. Derrière ces montants, ce sont des projets concrets qui améliorent le quotidien des habitants et accompagnent le développement du territoire.



Réseaux et assainissement

Objectif : Garantir un service fiable et durable aux habitants.

Finalités :

- **entretenir** et réhabiliter les réseaux existants
- **anticiper** les besoins futurs
- **assurer** la conformité réglementaire des installations

Enjeu financier :

Une enveloppe de 3,2 M€ est consacrée aux travaux en 2026, notamment :

- **réhabilitation** des eaux usées de Terrasson – tranche 2
- **réhabilitation** de la station d'épuration de Peyrignac
- **assainissement** du bourg des Coteaux Périgourds
- **travaux** sur la station de Tourtoirac

Développement économique

Objectif : Renforcer l'attractivité du territoire et soutenir l'emploi local.

Finalités :

- **aménager** des zones d'activités
- **accueillir** de nouvelles entreprises
- **favoriser** le dynamisme économique

Enjeu financier :

2,4 M€ d'investissements sont consacrés au développement économique en 2026, notamment pour les zones des Fauries à Terrasson, de Bellevue à Thenon et des Chasselins à La Bachellerie.

Chaque euro investi répond à une logique d'efficacité et de durabilité pour prioriser les projets utiles, lisser les dépenses dans le temps, sécuriser les financements et limiter le recours à l'emprunt.



L'Office de tourisme Vézère Périgord Noir : une présence au service de tout le territoire

Au quotidien, l'Office de tourisme Vézère Périgord Noir met en œuvre la politique touristique de la Communauté de communes. Son rôle est d'accueillir les visiteurs, de les renseigner, de promouvoir la destination, d'accompagner les professionnels et de soutenir les animations qui font vivre le territoire.

Pour être utile, l'Office de tourisme doit rester proche du terrain. Le bureau de Terrasson-Lavilledieu, rue Jean Rouby, est ouvert toute l'année. Il accueille notamment les visiteurs des Jardins de l'Imaginaire et de la vieille ville, tout en jouant un rôle de coordination pour l'ensemble de la destination.

À Hautefort, l'accueil touristique est assuré d'avril à octobre au sein de l'Hôtel-Dieu et de son musée d'histoire de la médecine, en lien avec la fréquentation du château, du musée, du patrimoine et des sites du secteur.

En juillet et en août, deux antennes saisonnières complètent ce dispositif, à Thenon et à Tourtoirac. Ce choix répond à une logique simple : aller là où se trouvent les visiteurs et éviter de concentrer l'accueil sur un seul lieu.

À Tourtoirac, cette présence est particulièrement utile pendant l'été, dans un secteur marqué par la fréquentation de la grotte, du patrimoine local et des activités de découverte.

L'accueil ne se fait plus seulement derrière un comptoir : les équipes de l'Office de tourisme sont aussi présentes lors de certaines manifestations, relaient l'information sur différents supports, alimentent l'agenda touristique et donnent de la visibilité aux événements portés par les communes et les associations. L'agenda mensuel touche plus de 5 000 destinataires et l'agenda d'été rassemble chaque année plus de 500 fêtes, manifestations et animations.

L'Office de tourisme participe également à la promotion du territoire à l'extérieur. En 2026, la destination est représentée sur des salons comme Lille ou Occ'ygène à Toulouse. Le guide touristique, tiré à 25 000 exemplaires, valorise les communes, les circuits, les activités de pleine nature, les sites, les restaurants, les hébergements, les producteurs, les artisans et les partenaires touristiques.

D'autres actions complètent ce travail : le Pass'Aventure, les Greeters, la micro-aventure « La quête épique de Zéroïk » ou encore le salon NAMMA consacré aux métiers d'art. À travers ses bureaux, ses antennes, ses outils de promotion et son accompagnement des professionnels, l'Office de tourisme doit être plus qu'un point d'information : un relais pour les communes, un appui pour les acteurs locaux et un moteur de promotion pour tout le Terrassonnais Haut Périgord Noir.

À RETENIR

L'Office de tourisme Vézère Périgord Noir s'appuie sur une organisation de proximité : un bureau ouvert toute l'année à Terrasson-Lavilledieu, un accueil à Hautefort d'avril à octobre, et deux antennes estivales à Thenon et Tourtoirac en juillet et août.

Ses missions sont claires : accueillir, informer, promouvoir, coordonner, accompagner et commercialiser. Son action permet de donner plus de visibilité aux communes, aux professionnels, aux événements, aux producteurs, aux sites et aux habitants qui font vivre le territoire.

Paroles d'élus

Frédéric Gauthier,

Vice-Président délégué - Destination territoriale, Tourisme et rayonnement territorial



Le tourisme, un projet collectif pour franchir un cap

Le tourisme doit prendre toute sa place dans le développement du Terrassonnais Haut Périgord Noir. Il ne s'agit pas seulement de gérer une saison estivale mais de construire une stratégie capable de soutenir l'économie locale, de renforcer l'image de nos communes et de faire du Vézère Périgord Noir une destination mieux identifiée.

Nous partons de bases réelles. Le tourisme représente déjà près de 39 millions d'euros de retombées sur les 37 communes du territoire, selon le Comité départemental du tourisme. Derrière ce chiffre, il y a des hébergeurs, des restaurateurs, des commerçants, des producteurs, des artisans, des sites patrimoniaux, des associations et des emplois.

Mais le tourisme change vite. Les visiteurs préparent leurs séjours en ligne, comparent les destinations, recherchent des expériences locales, des paysages préservés, des rencontres, des courts séjours, du slow tourisme et une reconnexion à la nature. Avoir des atouts ne suffit plus. Il faut les organiser, les rendre visibles et leur donner une cohérence. Ma conviction est que l'Office de tourisme doit être un outil pleinement au service du territoire. Il doit mettre en œuvre la politique touristique décidée par les élus, accompagner les professionnels, soutenir les communes, promouvoir les événements et donner une image forte de notre destination.

Trois priorités me paraissent essentielles : la taxe de séjour, l'hébergement et la communication. La taxe de séjour doit être mieux suivie, mieux expliquée et mieux utilisée. Elle est une recette mais aussi un indicateur précieux de notre activité touristique. L'hébergement est tout aussi décisif : sans nuitées supplémentaires, les retombées économiques resteront limitées. Enfin, la communication doit mieux faire connaître ce que nous sommes : un territoire de patrimoine, de paysages, de producteurs, de savoir-faire, de rencontres et d'expériences.

Ce projet demande de la méthode : il faut mieux le piloter, mieux le coordonner et mieux l'évaluer. L'Office de tourisme doit être au service des professionnels, des communes et des habitants, avec une présence réelle sur le terrain, une capacité à accompagner les initiatives locales mais aussi une exigence de transparence, d'efficacité et de rigueur dans son fonctionnement.

Le tourisme n'est pas l'affaire d'un seul élu, d'une seule structure ou d'une seule commune. C'est un projet collectif : les atouts sont là, les acteurs aussi. Il nous faut maintenant franchir un cap pour faire du Terrassonnais Haut Périgord Noir une destination plus visible, plus cohérente et plus attractive.

Planning de l'espace France Services Itinérant									
29.06.2026	30.06.2026	01.07.2026	02.07.2026	03.07.2026					
BARS 08h15 - 09h45	Site ORSE 08h15 - 09h40	LA FEUILLADE 08h15 - 09h40	COUBOURS 08h20 - 09h45	LE MARCHÉ 08h15 - 09h45	LA CASSAGNE 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45
CONDAT 10h15 - 11h45	LIMEYRAT 10h00 - 11h45	8h45 - 11h30	BADEFOIS D'ANS 10h00 - 11h45	CHÂTRES 12h30 - 15h00	CHÂTRES 12h30 - 15h00	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30
LA BACHELLERIE 12h30 - 15h00	GABILLLOU 12h30 - 14h45								
06.07.2026	07.07.2026	08.07.2026	09.07.2026	10.07.2026					
Site TRIE 08h15 - 10h00	MONTAGNAC 08h20 - 09h45	GRANGES D'ANS 08h20 - 09h45	LA FEUILLADE EHPAD La Roche Libère	LE MARCHÉ LE LARDIN	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00
TEILLOTS 10h15 - 11h45	AJAT 10h00 - 11h40	9h00 - 10h45							
BEAUREGARD 12h45 - 15h00	AZERAT 13h00 - 15h00	15.07.2026	16.07.2026	17.07.2026					
13.07.2026	14.07.2026	Férié		FOSSEMAGNE 9h15 - 10h45	BOISSEUILH 08h15 - 09h45	LE MARCHÉ LE LARDIN	LA DORNAC 13h30 - 15h00	LA DORNAC 13h30 - 15h00	LA DORNAC 13h30 - 15h00
BADEFOIS D'ANS 08h00 - 09h45	Férié		FOSSEMAGNE 9h15 - 10h45	BOISSEUILH 08h15 - 09h45	NAUHAC 10h00 - 11h45	LE MARCHÉ LE LARDIN	LA DORNAC 13h30 - 15h00	LA DORNAC 13h30 - 15h00	LA DORNAC 13h30 - 15h00
BEAUREGARD 10h00 - 11h45	Férié		LA CHAPELLE St J. 12h30 - 14h45	12h30 - 14h45	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30
VILLAC 12h30 - 15h00	Férié								
20.07.2026	21.07.2026	22.07.2026	23.07.2026	24.07.2026					
FOSSEMAGNE 08h15 - 09h45	Site EULALIE D'ANS 08h20 - 09h45	CHÂTRES 08h20 - 09h45	PAZAVAC Les 4 saisons	LE MARCHÉ LE LARDIN	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00
AURIAC du P. 10h00 - 11h30	CHOURGNAC 10h00 - 11h30	9h00 - 10h45	07h40 - 12h30	13h20 - 15h00	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30
AZERAT 12h30 - 15h00	St RABIER 13h00 - 15h00	29.07.2026	30.07.2026	31.07.2026					
27.07.2026	28.07.2026	30.07.2026		31.07.2026					
BARS 08h15 - 09h45	Site ORSE 08h15 - 09h40	PAZAVAC 8h45 - 11h30	COUBOURS 08h20 - 09h45	LE MARCHÉ LE LARDIN	LA CASSAGNE 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45
CONDAT 10h15 - 11h45	LIMEYRAT 10h00 - 11h45	8h45 - 11h30	BADEFOIS D'ANS 10h00 - 11h45	CHÂTRES 12h30 - 15h00	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30
LA BACHELLERIE 12h30 - 15h00	GABILLLOU 12h30 - 14h45	05.08.2026	06.08.2026	07.08.2026					
03.08.2026	04.08.2026	05.08.2026	06.08.2026	07.08.2026					
Site TRIE 08h15 - 10h00	MONTAGNAC 08h20 - 09h45	GRANGES D'ANS 08h20 - 09h45	LA FEUILLADE EHPAD La Roche Libère	LE MARCHÉ LE LARDIN	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00
TEILLOTS 10h15 - 11h45	AJAT 10h00 - 11h40	9h00 - 10h45	07h45 - 12h30	13h20 - 15h00	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30
BEAUREGARD 12h45 - 15h00	AZERAT 13h00 - 15h00	12.08.2026	13.08.2026	14.08.2026					
10.08.2026	11.08.2026	12.08.2026	13.08.2026	14.08.2026					
BADEFOIS D'ANS 08h00 - 09h45	TOURTOIRAC 08h15 - 09h45	FOSSEMAGNE 9h15 - 10h45	BOISSEUILH 08h15 - 09h45	LE MARCHÉ LE LARDIN	LA DORNAC 13h30 - 15h00	LA DORNAC 13h30 - 15h00	LA DORNAC 13h30 - 15h00	LA DORNAC 13h30 - 15h00	LA DORNAC 13h30 - 15h00
BEAUREGARD 10h00 - 11h45	TEMPLE LAGUYON 10h00 - 11h45	9h15 - 10h45	NAUHAC 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45
VILLAC 12h30 - 15h00	GRANGES D'ANS 13h00 - 15h00	19.08.2026	20.08.2026	21.08.2026					
17.08.2026	18.08.2026	19.08.2026	20.08.2026	21.08.2026					
FOSSEMAGNE 08h15 - 09h45	Site EULALIE D'ANS 08h20 - 09h45	CHÂTRES 08h20 - 09h45	PAZAVAC Les 4 saisons	LE MARCHÉ LE LARDIN	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00
AURIAC du P. 10h00 - 11h30	CHOURGNAC 10h00 - 11h30	9h00 - 10h45	07h40 - 12h30	13h20 - 15h00	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30
AZERAT 12h30 - 15h00	St RABIER 13h00 - 15h00	26.08.2026	27.08.2026	28.08.2026					
24.08.2026	25.08.2026	26.08.2026	27.08.2026	28.08.2026					
BARS 08h15 - 09h45	Site ORSE 08h15 - 09h40	PAZAVAC 08h20 - 09h45	COUBOURS 08h20 - 09h45	LE MARCHÉ LE LARDIN	LA CASSAGNE 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45
CONDAT 10h15 - 11h45	LIMEYRAT 10h00 - 11h45	8h45 - 11h30	BADEFOIS D'ANS 10h00 - 11h45	CHÂTRES 12h30 - 15h00	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30
LA BACHELLERIE 12h30 - 15h00	GABILLLOU 12h30 - 14h45	02.09.2026	03.09.2026	04.09.2026					
31.08.2026	01.09.2026	02.09.2026	03.09.2026	04.09.2026					
Site TRIE 08h15 - 11h00	MONTAGNAC 09h20 - 10h45	GRANGES D'ANS 09h20 - 10h45	LA FEUILLADE EHPAD La Roche Libère	LE MARCHÉ LE LARDIN	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00	PEYRIGNAC 13h25 - 15h00
TEILLOTS 11h15 - 12h45	AJAT 11h00 - 12h40	9h00 - 10h45	08h45 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	08h45 - 12h30	08h45 - 12h30	08h45 - 12h30	08h45 - 12h30
BEAUREGARD 13h45 - 16h00	AZERAT 14h00 - 16h00	09.09.2026	10.09.2026	11.09.2026					
07.09.2026	08.09.2026	09.09.2026	10.09.2026	11.09.2026					
BADEFOIS D'ANS 08h00 - 10h45	TOURTOIRAC 08h15 - 10h45	FOSSEMAGNE 9h15 - 10h45	BOISSEUILH 08h15 - 10h45	LE MARCHÉ LE LARDIN	LA DORNAC 13h30 - 15h00	LA DORNAC 13h30 - 15h00	LA DORNAC 13h30 - 15h00	LA DORNAC 13h30 - 15h00	LA DORNAC 13h30 - 15h00
BEAUREGARD 11h00 - 12h45	TEMPLE LAGUYON 11h00 - 12h45	9h15 - 10h45	NAUHAC 11h00 - 12h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45
VILLAC 13h30 - 16h00	GRANGES D'ANS 14h00 - 16h00	16.09.2026	17.09.2026	18.09.2026					
14.09.2026	15.09.2026	16.09.2026	17.09.2026	18.09.2026					
FOSSEMAGNE 08h15 - 10h45	Site EULALIE D'ANS 08h20 - 10h45	CHÂTRES 08h20 - 10h45	PAZAVAC Les 4 saisons	LE MARCHÉ LE LARDIN	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00	LES COTEAUX PERIGOURDINS 13h30 - 15h00
AURIAC du P. 11h00 - 12h30	CHOURGNAC 11h00 - 12h30	9h00 - 10h45	08h40 - 12h30	13h20 - 16h00	08h45 - 12h30	08h45 - 12h30	08h45 - 12h30	08h45 - 12h30	08h45 - 12h30
AZERAT 13h30 - 16h00	St RABIER 14h00 - 16h00	23.09.2026	24.09.2026	25.09.2026					
21.09.2026	22.09.2026	23.09.2026	24.09.2026	25.09.2026					
BARS 08h15 - 10h45	Site ORSE 08h15 - 10h40	PAZAVAC 08h20 - 10h45	COUBOURS 08h20 - 10h45	LE MARCHÉ LE LARDIN	LA CASSAGNE 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45	LE LARDIN 10h00 - 11h45
CONDAT 11h15 - 12h45	LIMEYRAT 11h00 - 12h45	8h45 - 11h30	BADEFOIS D'ANS 10h00 - 11h45	CHÂTRES 12h30 - 15h00	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30	07h45 - 12h30
LA BACHELLERIE 13h30 - 16h00	GABILLLOU 14h00 - 16h00	19h00 - 15h45							



MSA

- Mon N° de Sécurité Sociale à 13 chiffres
- Ma carte Vitale
- Une adresse mail valide consultable

C.GRISE

- Carte Nationale d'Identité en cours de validité
- Certificat de Cession complété et signé
- Carte Grise + Accès France Connect

franceservices@ccthp.fr

06 76 90 28 36

IMPTS

- Mes identifiants fiscaux
- Avis déclaratif des revenus
- Dernier avis d'imposition
- Adresse mail valide consultable sur place

CPAM

- Ma carte vitale
- Adresse mail valide consultable sur place
- Mon code confidentiel + R.I.B. (si création compte)

CAF

- Mon numéro de Sécurité Sociale
- Mon code confidentiel
- Une adresse mail valide consultable sur place
- Les 3 derniers revenus des personnes du foyer

CARSAT

- Mon numéro de Sécurité Sociale à 13 chiffres
- Un Relevé d'Identité Bancaire
- Une adresse mail valide consultable sur place
- Livret de famille + 2 derniers avis d'impositions

Horaires d'été en Juillet - Août



www.ccthp.fr

